



SAINTE-ANNE

1 8 6 1

Politique environnementale du Collège Sainte-Anne

La direction appuie activement la mise en œuvre de cette politique et s'engage à respecter les énoncés suivants :

En faveur d'un développement durable au Collège Sainte-Anne

- **Maintenir l'intégrité de l'environnement** pour assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et préserver les écosystèmes qui entretiennent la vie;
- **Assurer l'équité sociale** pour permettre le plein épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes, l'essor des communautés et le respect de la diversité;
- **Viser l'efficacité économique** pour créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable;
- Mener ses activités dans le respect de l'environnement par l'application d'un système de gestion environnementale conforme aux exigences de la norme ISO 14 001;

R le **respect** des règlements, des exigences légales et autres, applicables en matière d'environnement, de santé et de sécurité;

A l'**amélioration** continue est toujours visée en évaluant régulièrement la performance en environnement;

P la **prévention** de la pollution est un principe à être respecté;

- Fournir un cadre pour l'établissement de la revue des cibles et objectifs environnementaux;
- Assurer aux employés et aux élèves une formation appropriée associée aux aspects environnementaux;
- Réaliser à intervalles planifiés des audits pour évaluer la performance du système de gestion environnementale;
- Promouvoir la responsabilité environnementale auprès de son personnel, des fournisseurs, de ses sous-traitants, des élèves et de leurs parents.

Signé à Lachine, le 14 mars 2014

Ugo Cavenaghi, président directeur général